

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT-HUIT AVRIL (28/04/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : 31

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Alain REINALDOS, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 2

M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Alexandre CAPOULADE (Représenté par Madame Florence LAGARRIGUE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

52 – 28 avril 2026

52. Concours photographique « Moissac et les sites clunisiens »

Rapporteur : Madame Sophie LOPEZ

La fédération européenne des sites clunisiens anime un réseau de sites historiques dont l'histoire est liée à celle de l'abbaye de Cluny, de l'Italie au Royaume-Uni et de l'Espagne à la Pologne. Depuis 2021, elle est entrée dans une phase de candidature pour inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO les sites clunisiens.

A ce titre, des comités territoriaux ont été instaurés dont celui de Nouvelle-Aquitaine / Occitanie qui réunit plus de dix sites clunisiens dont Moirax, Layrac et Saint-Maurin en Lot-et-Garonne, Vazerac en Tarn-et-Garonne, Mouchan dans le Gers ou Ronsenac en Charente.

Le comité territorial Nouvelle-Aquitaine Occitanie souhaite développer des projets communs entre les membres dont une exposition photographique en 2027 valorisant l'ensemble des sites clunisiens concernés.

Cette exposition consisterait, dans un premier temps, en l'organisation d'un concours photographiques par chaque membre sur son territoire afin de sélectionner quatre photographies illustrant la composante clunisienne, soit l'abbaye Saint-Pierre avec son portail et son cloître pour Moissac.

A partir de ces photographies sélectionnées, une exposition commune sera réalisée en 2027 ainsi qu'un fascicule de présentation et de promotion de l'ensemble des composantes du comité territorial.

Considérant l'intérêt pour la ville de Moissac de participer activement au fonctionnement de la fédération européenne des sites clunisiens dont l'adhésion est renouvelée annuellement depuis de nombreuses années ;

Considérant la volonté de consolider la coopération entre les sites clunisiens membres du comité territorial Nouvelle-Aquitaine Occitanie ;

Considérant la nécessité de proposer des produits communs pour faire connaître et valoriser auprès du grand public ces sites clunisiens et en faire une destination touristique et culturelle ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le principe de participer au projet d'exposition photographique « sites clunisiens » mis en place par le comité territorial Nouvelle-Aquitaine Occitanie dont les modalités sont définies dans le document ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre les actions qui en découlent, notamment l'organisation d'un concours photographique en 2026, en lien avec les partenaires institutionnels et touristiques du comité territorial Nouvelle-Aquitaine Occitanie.

Pour copie conforme
Moissac, le 30 Avril 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND